



Travaux en Hauteur en Sécurité

Objectifs

- Pouvoir analyser et prévoir les risques de chute de hauteur puis intégrer les différentes protections collectives contre les chutes de hauteur sur les chantiers.
- Connaître les conditions d'utilisation des différents équipements de protection individuelle et accessoires pour le risque de chute de hauteur.

Programme

1er jour :

- Retour d'expérience des participants
- Analyse des accidents, presque accidents et pratiques professionnelles
- Actualisation des connaissances
- Les enjeux de la prévention
- Les définitions : danger, risque, conséquences AT/MP
- Etude des probabilités d'accidents et des conséquences pour les opérateurs (analyse d'accidents réels et récents)
- L'évaluation des risques de chute de hauteur et les conséquences des accidents
- Le choix du moyen de prévention en fonction de son efficacité
- Identification des différents matériels utilisés dans les entreprises du BTP
- Choisir la plateforme élévatrice ou fixe adaptée au travail à effectuer et connaître ses conditions de mise en oeuvre (plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP), plateformes sur mât, suspendues, passerelles et plateformes des matériels de travail, plateformes individuelles roulantes)

2ème jour :

- Utiliser un moyen rapide d'accès et connaître ses conditions de mise en oeuvre
- Définition des niveaux de danger et de l'échelle des moyens de prévention introduite par les principes généraux de prévention et le décret 2004-924 sur les travaux en hauteur
- Identifier les méthodes et moyens d'interventions avec les échafaudages disponibles dans l'entreprise (échafaudages de pied, roulants, suspendus)
- Identifier et intégrer les différentes protections collectives contre les chutes de hauteur dans la préparation et la réalisation des chantiers sur les planchers, les terrasses, les charpentes et les toitures (garde-corps périphériques, de baies et de trémies, garde-corps des toitures terrasses, garde-corps des toitures en bas de pente ou en rive, filets de recueil, protections des travaux publics, des fouilles et des fosses)
- Identifier et connaître les conditions d'utilisation des différents équipements de protection individuelle et accessoires pour le risque de chute de hauteur (harnais, systèmes de liaison, ancrages)
- Etude à partir de cas et de situations de travail sur photos et dessins
- Mise en oeuvre de vérification visuelle et fonctionnelle à partir de matériels mis à disposition
- Mises en situation pratique : essai des harnais et ajustement - Simulations de cas de travail

les +++ de la formation

Les formateurs de OPPBTP, la référence des organismes pour faire face aux risques liés à la hauteur.

✔ **Durée: 2 jours - 14 heures**

✔ **Public:**

Chefs d'entreprise et salariés du BTP amenés à effectuer des travaux en hauteur

✔ **Pré-requis:**

Etre âgé(e) de plus de 18 ans.
Absence de restriction médicale aux travaux en hauteur.

✔ **Nature de la formation:**

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

✔ **Animation:**

Formateur OPPBTP agréé par la CARSAT

✔ **Moyens pédagogiques:**

- Exposés simples et concis
- Retours et partages d'expériences
- Travail sur Fiches « Accident »
- Exercices collectifs et individuels d'application
- Support de cours pédagogique

✔ **Moyens techniques:**

- Equipements de Protection Individuelle/Collective et accessoires pour les travaux en hauteur

✔ **Evaluation et sanction:**

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestations individuelles de présence
- Certificat de stage
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire